

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/01/2023

Dossier complet le :

16/02/2023

N° d'enregistrement :

2023-6736

1. Intitulé du projet

Reconversion d'une peupleraie exploitée en prairie bocagère dans le cadre de projets opérationnels du programme Territoire Engagé pour la Nature de l'Agglomération de Saumur

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie du Coudray-Macouard

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. POLICE Gérard (maire)

RCS / SIRET

2 1 4 9 0 1 1 2 6 0 0 0 1 8

Forme juridique

collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47.	Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion des sols
a)	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Reconversion d'une peupleraie exploitée d'une surface totale de 2.9 ha en prairie bocagères avec rognage des souches. Le défrichement concerne une surface de 2,9ha, une compensation sera prévue dans le cadre de la procédure suivie par les services de la DDT49 et en partenariat avec le CNPF. Les travaux de conversion comprendront : la pose de clôtures, la création d'une mare, la création d'un puits à usage domestique (<10m de profondeur <1000L/an) et plantation de haies, création d'arbres têtards et entretien de ripisylve tout en maintenant préférentiellement les éléments en place.

4.2 Objectifs du projet

Restaurer un milieu bocager à vocation environnemental, valorisable durablement d'un point de vue agricole par pâturage et assurer les continuités bocagères et prairiales au sein du corridor formé par la vallée du Thouet.

Le projet prends place dans le programme d'action Territoire Engagé pour la Nature de l'Agglomération de Saumur validé en 2020 par la région. Ces travaux bénéficie du soutien financier de la Région Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Nature valable sur la période 2021-2023.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La peupleraie présente sur le site a été exploitée, les travaux de reconversion comprendront:

dans une première phase :

- le rognage des souches permettant à terme une exploitation agricole (pâtûre et/ou fauche) de la surface (2,9 ha) optimale. Les produits issus du broyage seront valorisés dans la filière bois/composte.
- la mise en place de clôtures barbelées et de barrières de prairie (poteaux bois d'acacia fendu non scié, espacement 3m, angles avec jambes de force, hauteur 220cm, diamètre entre 10 et 18cm ; clôtures : barbelés 2 fils 4 picots diamètre environ 2,5mm, 4 hauteurs de 40cm du sol à 1m40 de haut) et de barrière de prairie galvanisée 1,20 m de hauteur minimum, 4m de large ajustable, poteaux acier scellés dans le béton.
- la création d'un puits permettant l'abreuvement des animaux en dehors des milieux naturels tel que le Thouet ou les mares (profondeur <10m, diamètre 1,20m, buse non étanche non perforées) .
- la création d'une mare d'environ 400m² afin de diversifié les milieux et favoriser l'accueil de la biodiversité en pentes douces créant une large zone de faible profondeur (20 à 60cm) puis une zone refuge plus profonde (1 à 2m de profondeur) évitant des assecs trop fréquents (boues évacuées hors site).

Dans une seconde phase :

- la plantation, la taille et l'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés et des ripisylves afin de garantir un milieu favorable à la faune sauvage et restaurer un paysage bocager typique du méandre dans lequel s'insère la parcelle
- Ces travaux seront réalisé à l'automne 2023 dans une fenêtre permettant de limiter le dérangement de l'avifaune et de l'entomofaune tout en préservant les sols d'ornières et de compactage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entretien des nouvelles prairies sera effectué par pâturage et/ou fauche via un exploitant agricole local. Un Bail rural Environnemental viendra encadrer cette exploitation répondant à des exigences écologiques précises (chargement faible max 1,4 UGB/ha/an, période de pâturage limitée hors période de crues) correspondant au cahier des charges du site Natura2000 du Val de Loire de Montsoreau aux Ponts-de-Cé.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement

Déclaration d'ouvrage puits à usage domestique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie globale des parcelles à défricher	28 680 m ²
linéaire de clôtures	1100mètres linéaires
mare	450m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Prée de Bron 49260 La
Coudray-Macouard

parcelle ZL23

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. 0° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 Basse vallée du Thouet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ce projet se situe sur le territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide probable identifiée à la DREAL Pays de la Loire id ZH : 19636

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se localise dans le projet d'extension du site Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau – vallée du Thouet » porté par le PNR Loire-Anjou-Touraine.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 puits est prévu dans la nappe d'accompagnement du Thouet. Abreuvement d'une dizaine d'animaux type bovins sur une période de 6 à 8 mois /an : <1000 m ³ /an assimilé à un usage domestique et dont l'impact est nul sur le milieu (en comparaison avec l'occupation des sols précédente consommation d'une peupleraie mature comprise entre 3200 à 6000m ³ /ha/an d'après Meiresonne et al., 1999) Toutes les précautions seront prises lors des travaux pour contrer tous risques de pollution ou de perturbation du milieu, les matériaux seront
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Création d'une mare de 400m ² et d'un puits, les excédents de matériaux seront limités et tous exportés hors de la zone humide lors de la création des aménagements.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet aura peu d'impacts directs sur les espèces ou habitats, la période d'intervention étant prévue à l'automne-hiver pour limiter au maximum le dérangement occasionné notamment sur l'avifaune et l'entomofaune. A terme le projet sera favorable aux espèces d'oiseaux de prairies comme la Pie grièche écorcheur citée comme enjeux de l'extension du site Natura2000 Vallée de la Loire de Montsoreau aux Pont-de-Cé.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	réduction de la surface forestière mais augmentation de la surface bocagère (prairies pâturées ou fauchées, haies, mares)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	risque d'inondation, le projet n'affecte pas la zone d'extension de crue
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	uniquement pendant la réalisation des travaux : utilisation d'engins Toutes les précautions seront prises lors des travaux pour contrer tous risques de pollution ou de perturbation du milieu.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de l'orientation parcellaire : passage d'une activité sylvicole à une activité agricole (fauche ou pâturage).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La restauration d'une zone humide fonctionnelle participe au maintien de ses nombreux services écosystémiques, comme le soutien à l'étiage et l'écrêtage de crue, la dépollution de l'eau et le maintien d'une biodiversité riche.

Une vigilance accrue sera portée lors des travaux sur les engins employés, les prestataires devront s'assurer de l'absence de fuites et les travaux seront menés en fonction de la portance des sols. Par ailleurs les travaux seront effectués en période automnale et hivernale hors période de forte activité biologique (nidification, reproduction des insectes).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet devrait être dispensé d'étude d'impact car celui-ci s'inscrit dans un dispositif régional de renforcement de continuités écologique. En effet, le projet a été élaboré afin de mettre en œuvre de façon opérationnel la politique "Territoire Engagé pour la Nature" dans laquelle il s'intègre avec le soutien de la Région Pays de la Loire (2021-2023).

Ce projet a pour objectif premier de réhabiliter ce site en prairie et ainsi redonner un aspect fonctionnel à la zone humide.

Enfin, ce projet est en cohérence avec le PLU de la commune, en effet la parcelle est en zone N (Naturelle) et les travaux de restauration sont en adéquation avec les objectifs de préservation des milieux naturels et paysages exceptionnelles de cette classification.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
extrait du PLU plan de prévention des risques plan cadastrale

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Le Coudray-Macouard

le, 06/02/2023

Signature

Gérard POUCE,
Maire

